



AUCAMVILLE

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 17 MAI 2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N° 2022.65

Nombre de membres :

Afférents au Conseil Municipal	29		
En exercice	29		
Qui ont pris part à la délibération	24	Pour :	24
		Contre :	0
		Abstention	0

Date de la convocation : 10 mai 2022

L'an deux mille vingt-deux et le dix-sept mai à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'AUCAMVILLE s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au Salle du Conseil, sur convocation régulière, sous la présidence de Monsieur Gérard ANDRE, Maire.

Présents : M. Gérard ANDRE, Mme Roseline ARMENGAUD, M. Fabrice IGOUNET, Mme Valérie VIGNE, M. Patrick FERRARI, Mme Annette BALAGUE, M. Félix MANERO, Mme Véronique FABREGAS, M. Francis MUSARD, Mme Monique PONS, M. Jean-Charles VALMY, M. Bertrand DEBUISSE, M. Daniel THOMAS, Mme Caroline ANDREU, Mme Caroline CHALLET, Mme Nelly DENES, Mme Thérèse FOISSAC, M. Alexis FRIGOUL, Mme Christine MERLE-JOSE, M. Thierry RAFAZINE, M. Laurent TALBOT, M. Nicolas TOURNIER.

Pouvoir(s) : M. Patrick DUBLIN pouvoir à Mme Christine MERLE-JOSE, Mme Marie CLAIREFOND pouvoir à M. Bertrand DEBUISSE.

Absent(s) excusé(s) : M. Jean-Jacques BECHENY, Mme Lylia CHALLAL, M. Jean-Pierre JAMMES, Mme Mireille OVADIA, Mme Hélène TOULY.

Secrétaire de séance : M. MANERO.

Objet de la délibération : MARCHE DE TRAVAUX POUR LA CONSTRUCTION DU FOYER MUNICIPAL N°2022.04 : CARACTERE INFRUCTUEUX DU LOT N°1 MENUISERIES EXTERIEURES / SERRURERIE ET ATTRIBUTION DU LOT N°2 CHAUFFAGE VENTILATION CLIMATISATION.

Exposé :

Dans le cadre de l'opération d'aménagement du cœur de ville lancée dès 2017, la construction d'un nouveau foyer municipal d'une surface plancher d'environ 400 m², s'inscrivant dans une démarche de performance environnementale et énergétique, a été actée.

Un marché de travaux décomposé en douze lots avait été lancé selon une procédure adaptée avec une date limite de remise des offres fixée au 31 janvier 2022.

Les lots n°8 Menuiseries extérieures / Serrurerie et n°11 CVC ont été déclarés sans suite pour cause d'infructuosité par délibération n° 2022.01 en date du 8 mars 2022.

Une nouvelle consultation n°2022.04 a été lancée sous la forme d'une procédure adaptée allotie :
-lot n°1 : Menuiseries extérieures / Serrurerie
-lot n°2 : CVC.

La date limite de remise des offres était fixée au 14 avril 2022.

Concernant le lot n°1 Menuiseries extérieures / Serrurerie, aucune offre n'a été réceptionnée.

Concernant le lot n°2 CVC, trois plis dématérialisés ont été reçus par le service Marchés publics de la commune. Un travail de conformité administrative, de régularité des offres, d'analyse technique et de négociation d'ordre financier et technique, comme prévu dans le règlement de consultation, a permis de déterminer l'offre économiquement la plus avantageuse pour le lot n°2 CVC.

Décision :

Le Conseil Municipal,

Vu les articles R.2122-2 et R.2185-1 du Code de la commande publique,
Vu le rapport d'analyse des offres,

Entendu l'exposé de M. MUSARD, Huitième Adjoint, et après en avoir délibéré,

Décide

Article 1^{er} : de déclarer sans suite pour cause d'infructuosité le lot n°1 Menuiseries extérieures / Serrurerie.

Article 2 : de lancer une procédure de marché négocié sans publicité ni mise en concurrence pour l'attribution du lot n°1.

Article 3 : d'autoriser Monsieur le Maire à signer le lot n°2 Chauffage Ventilation Climatisation (CVC) pour le marché n°2022.04 relatif à la construction d'un foyer municipal avec l'entreprise ANVOLIA 31, située 9 rue Jean-François Romieu à Muret (31600), pour un montant de 269 000 € HT.

Le Maire,



Gérard ANDRE